



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Protection

Question écrite n° 46715

Texte de la question

M. Philippe Langenieux-Villard attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur la décision, prise en mars 1996, de faire disparaître le collège de la prévention des risques technologiques. Cet organisme émettait des avis scientifiques sur des problèmes majeurs liés à l'environnement. Il lui demande de lui préciser les motifs qui l'ont conduite à supprimer le collège de la prévention des risques technologiques.

Données clés

Auteur : [M. Langenieux-Villard Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46715

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6700